

Règlement des Championnats Régionaux

Club Français du Cauchois

Organisation & Rencontres

Les rencontres régionales sont au nombre de 7 :

- Nord Île de France
- Ouest Bretagne
- Centre Ouest
- Centre Est
- Nord Est
- Sud-Est
- Sud-Ouest

Articles du Règlement

Art. 1 : Conditions de participation

Les Championnats Régionaux sont ouverts à tous les éleveurs Français du cauchois, de n'importe quelle région.

Art. 2 : Récompenses & Jugement

- Nombre de prix : Il sera décerné 3 récompenses maximum par championnat régional.
- Vice-Champion : Au-delà de 25 sujets par catégorie (maillé, barré et unicolore), un titre de Vice-Champion est attribué. Un fichier PDF sera fourni pour le Vice-Champion.
- Critères d'attribution : L'attribution sera laissée à l'appréciation du ou des juges ayant officié dans la race. Ils devront récompenser si possible un sujet maillé, un sujet barré et un sujet unicolore, à condition que les sujets aient obtenu au minimum la note de 95.
- Âge des sujets : Ce championnat n'est plus simplement réservé aux sujets de l'année mais à N-1 (sujets bagués de l'année précédente).
- Présentation : Il devra être présenté de préférence sur 1 seul niveau avec fond de cage.

Art. 3 : Prise en charge

La société organisatrice prendra à sa charge les frais de récompenses.

Art. 4 : Choix des juges

La société organisatrice devra impérativement choisir le ou les juges sur la liste fournie par le club et jointe à ce règlement. Ces juges seront responsables de la bonne application du Règlement préconisé par le Club Français du Cauchois. Ce règlement leur sera envoyé ou remis lors du jugement.

Art. 5 : Période

Les Championnats régionaux ne sont acceptés que dans une période située sur la saison d'élevage, en dehors de la date du Championnat de France et de la Rencontre Européenne.

Dispositions à Observer par les Organisateurs

- Il ne peut y avoir qu'une rencontre par an et par région.
- Il est souhaitable que les championnats soient organisés par rotation dans les différentes Expositions d'une même région. Le conseil d'administration du club veillera à ce que soit respecté ce point du règlement.
- Chaque organisateur personnalisera si possible les récompenses des rencontres selon sa région.

Pour le Club Français du Cauchois

Mr Dominique D'Heygère (2er vice-président responsable des rencontres régionales)

Adresse : 39bis rue saint Médard, 60113 Baugy

Tel : 07.86.73.29.78

E-mail : dheygeredom@aol.com